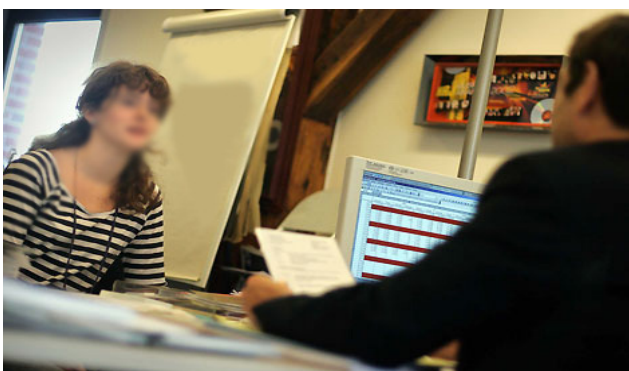


En ce mois de mai, Trait d'Union vous invite à découvrir le travail des accompagnateurs à l'emploi du CCO, les activités organisées par le Relais Nature de la Moline, un projet de jardin collectif initié par le Centre social de Ste Marthe - La Paternelle et vous propose un récapitulatif des domaines d'action du Conseil Régional.
Bonne lecture !

L'accompagnement à l'emploi CCO des bénéficiaires du RSA

Dans le cadre du Dispositif d'Accompagnement à l'Emploi – Conseil Général, l'accompagnateur à l'emploi CCO suit, accompagne des personnes qui ont des difficultés à reprendre ou à trouver un emploi. Le rôle de l'accompagnateur à l'emploi est donc de



guider la personne dans sa recherche d'emploi : aide à la rédaction de Curriculum Vitae et de lettres de motivation, conseils pour la consultation de sites internet relatifs à l'emploi, prospection pour l'envoi de candidatures spontanées, préparation à l'entretien avec un employeur. Les personnes sont reçues par l'accompagnateur en moyenne une fois tous les quinze jours.

Sur une centaine de personnes suivies chaque année le dispositif DAE CG pose pour objectif une ouverture vers l'emploi pour 25% d'entre elles au moins. Par là, on entend un emploi à temps partiel ou temps plein, CDD ou CDI, un stage ou une formation qualifiante.

SOMMAIRE

- p.1 *Editorial, Accompagnement à l'emploi*
- p.2 *Relais nature de la Moline*
- p.3 *Échos d'ici*
- p.4 *Conseil régional*

Chaque accompagnateur s'occupe mensuellement d'une soixantaine de personnes ; il élabore avec chacune d'elles un projet professionnel. Selon Thierry Musmeci, accompagnateur à l'emploi CCO, les projets des personnes suivies concernent souvent des emplois qui nécessitent une faible qualification (agent d'entretien, agent de sécurité, aide à domicile). Bien que plus rares, certains projets concernent des emplois plus qualifiés tels que ceux d'aide-soignante, d'électricien ou encore de chauffeur routier. Cette tendance reflète la demande forte de qualification, même pour des emplois peu qualifiés.

Orientées vers le Dispositif d'Accompagnement à l'Emploi par la CAF, les partenaires sociaux (lieux d'accueil RSA, MDS, CCAS) les personnes suivies ont besoin de réfléchir sur leurs objectifs et leur évolution dans le monde du travail. Ainsi, l'élaboration d'un projet professionnel en lien avec un professionnel leur permettra de se stabiliser dans un emploi et de reprendre confiance en soi

Les accompagnateurs à l'emploi CCO amènent les personnes à se projeter, à envisager d'autres ouvertures professionnelles (formation, réorientation) et à se présenter avec plus de confiance devant les recruteurs. L'accompagnement se poursuit pendant les six premiers mois de la reprise d'activité. Par ailleurs, les accompagnateurs proposent des séances de regroupements thématiques pour compléter le dispositif.

Le travail des accompagnateurs à l'emploi CCO est parfois complexe dans le contexte actuel mais l'aide qu'ils apportent aux demandeurs d'emploi est appréciable sinon considérable.

trait d'union
N° 68 mai 2010

Bulletin d'information
du C.C.O Culture et Liberté - A.G.A.R.N

Secrétariat administratif
29, avenue de Frais Vallon 13013 Marseille
Tél. : 04 96 13 07 20
Fax : 04 91 06 44 70



Zoom sur le Relais Nature de la Moline



Depuis 2005, l'A.G.A.R.N. est hébergée au sein du parc de la Moline. Sa mission ? Sensibiliser le public enfant et adulte à la découverte et à la protection de l'environnement. L'association dispose d'une équipe d'animateurs nature qui proposent une approche éco-citoyenne à travers des ateliers pratiques et ludiques. Ces ateliers (à la journée ou à la demi-journée) se déroulent au sein des locaux du Relais Nature ainsi que dans sur les espaces extérieurs qui lui sont réservés au cœur du parc de la Moline mais aussi dans une structure invitante ou dans l'un des parcs marseillais .

Des «éco-citoyens» en herbe

Le Relais Nature de la Moline accueille les enfants des écoles primaires depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM2, ainsi que des enfants des centres de loisirs (ALSH) jusqu'à 12 ans . Le Relais Nature s'adresse aussi aux instituts spécialisés de l'enfance inadaptée. Pendant les vacances scolaires, il organise des stages thématiques destinés aux enfants.

Sur réservation, le Relais se propose d'organiser des journées d'anniversaire au vert ! le temps d'un après midi, les enfants découvrent des activités ludiques et fabriquent de leurs petites mains un délicieux gâteau d'anniversaire qu'ils dégusteront ensemble !

Ateliers et stages

Grâce aux ateliers et stages du Relais Nature de la Moline, petits et grands peuvent découvrir :

- 🌿 La flore (plantes aromatiques et tinctoriales, céréales...).
- 🌿 La faune (insectes, oiseaux...),
- 🌿 L'écosystème (mare, forêt, haie),
Le verger et le potager.

Mais aussi le jardinage grâce à des ateliers de :

- 🌿 Travail du sol
- 🌿 Semis
- 🌿 Repiquage
- 🌿 Plantation sur tables suspendues
- 🌿 Récolte et dégustation

L'association se préoccupe également de l'équilibre alimentaire et de la protection de l'environnement. Elle forme le public sur le recyclage (tri des déchets, compost, papier recyclé) et sur la prévention du changement climatique. Elle propose aussi des ateliers artistiques et bricolage nature avec pour thèmes :

- 🌿 La musique verte
- 🌿 La peinture végétale
- 🌿 Les mangeoires et nichoirs pour oiseaux
- 🌿 Les papillons en argile

Enfin, n'oublions pas, parmi ces nombreuses activités, les jeux de découverte tels que la course d'orientation, le tri parcours et le jeu sur la bio diversité. Le Relais Nature peut aussi recevoir des stages à la semaine pendant les vacances scolaires. Il a de nombreux projets, dans le domaine de l'insertion, de la création de jardins ou encore d'un « sentier d'odeurs » dont nous vous parlerons plus largement le temps venu.



Le Relais Nature de la Moline propose plusieurs stages destinés à un public adulte dans les mois à venir :

1. Les plantes médicinales

Stage de découverte sur les bienfaits des plantes.

Le Samedi 5 juin 2010 de 9 h à 12 h

Les tarifs sont de 2 € l'adhésion annuelle, 10 € par stage. Il est possible de s'inscrire par téléphone au 04 91 34 39 58 ou sur place au Parc de la Moline – 13012 Marseille



2. Stages d'été pour les enfants

En juillet : les petites bêtes de la mare, plantation de fleurs, récolte du jardin et confiture, recyclage, chasse au trésor, jeux en pleine nature

Du 5 au 9 juillet, de 9h à 16h30,

En août : le cocktail d'odeurs, arc-en-ciel avec les couleurs naturelles, récolte du jardin et confitures, musique verte, rallye d'eau, jeux en pleine nature

Du 23 au 27 août de 9 h à 16 h 30

75 € par enfant

culture et liberté

Bienvenue à

- *Virginie Armelin (coordinatrice enfance-famille) Hauts de Mazargues*
- *Kathy Ameur Merabet (secrétaire, agent d'accueil) La Renaude*
- *Fadila Bensemmane (animatrice espace rencontre) La Sauvagère*
- *Muriel Tremey (animatrice réseau 3^{ème} âge) La Savine*

Bonne route à

- *Guy Decosterd (PAPI)*
- *Metira Tamma Hauts de Mazargues*

Un projet de site internet pour le Centre Social de la Renaude

Ce projet est une démarche importante qui vise à la sensibilisation des jeunes du quartier à l'outil informatique, aux multimédias et aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Le centre est soutenu dans cette démarche par des partenaires institutionnels, notamment le Conseil Général. Il propose une initiation aux outils informatiques pour les enfants à partir du CP et pour les collégiens. L'objectif est de leur faire saisir l'intérêt de cet outil dans leur future vie personnelle et professionnelle.

PFSP de Malpassé

La Plate-forme de Services Publics de Malpassé accueille le Secours Populaire dans ses locaux depuis 2 mois pour lui permettre de continuer ses actions dans le quartier. Le Secours Populaire tient ses permanences dans les locaux de la Plate-forme tous les mercredis de 9 h à 12 h. Cette situation est la conséquence de la redistribution des locaux disponibles aux associations par Habitat Marseille Provence.

Centre social de Ste Marthe



Un jardin collectif à Ste Marthe

L'idée d'un jardin collectif a été proposée l'année dernière aux habitants d'une cité du quartier de Ste Marthe, une copropriété qui rencontre des difficultés. Il leur a été suggéré de cultiver l'espace vert autour de leurs logements. Les habitants ont été séduits par le projet. Le Centre social a mobilisé les habitants, les partenaires institutionnels, l'école, la maison de retraite ainsi que le conseil syndical. Il y a 3 partenaires privilégiés sur cette action : le Syndic, l'association Bien vivre à la Simiane et ESF Services . La ville

de Marseille avec la CUM intervient sur la sensibilisation au tri sélectif lors d'animations de proximité. Reste à passer à l'action, une action qui commence à germer car un travail sur le compost, le tri sélectif est en cours de réalisation. L'objectif est l'appropriation de l'environnement autour de l'écologie. Ce travail sur le long terme qui implique un changement des mentalités, a débuté avec le collège situé à proximité du terrain de la copropriété. Une classe de 3ème, avec leur professeur de SVT, est impliquée dans le projet. Il est aussi prévu de travailler avec le secteur Jeunes du Centre social afin d'avoir une large influence au-delà de la seule cité de la Simiane. Un petit groupe d'habitants a effectué une sortie lundi 10 mai, pour rencontrer l'animatrice du jardin de la Bricarde et ainsi récupérer quelques plants pour commencer le jardin. L'objectif est la mobilisation des habitants dans une dynamique de quartier autour d'un jet fédérateur. L'objectif est que les habitants organisent, à terme, un repas de quartier avec leur propre production pour montrer leur savoir-faire.

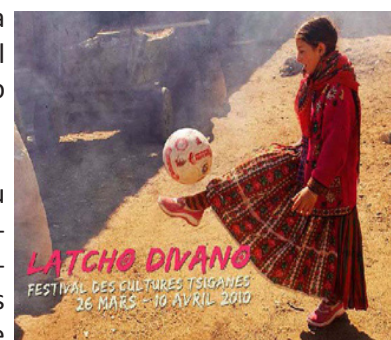
Centre social de la Renaude Aire d'accueil des gens du voyage de St Menet

L'aire d'accueil des gens du voyage de St Menet et le centre social de la Renaude ont participé à la 3ème édition du Festival des cultures tziganes, Latcho Divano, qui s'est déroulé du 26 mars au 10 avril dans 9 lieux à Marseille.

Au programme : expositions, installations, conférences, concerts, films et documentaires, théâtre et lecture, stages de danses et chants flamenco.

Le film de Stefan Sao Nélet, «Les âmes délaissées» réalisé avec des jeunes de l'aire d'accueil de St Menet a été projeté à l'Équitable Café le 1er avril. Le centre social s'est aussi impliquée dans la journée «Romano Dives» du 8 avril.

Le centre social de la Renaude a participé au festival en présentant une exposition de photos de Kamar Idir, «Reportages photo à la Renaude» et avec la projection, le 27 mars dans les locaux de l'association Artriballes, du film de Dominique Idir, «Expulsion à la Renaude».



Latcho Divano

LE CONSEIL RÉGIONAL

L'importance du Conseil Régional dans la vie des Régions

Provence-Alpes-Côte d'Azur,
notre région



Les 14 et 21 mars dernier se sont déroulées des élections destinées au renouvellement des Conseils Régionaux. Ces élections qui sont, en général, peu mobilisatrices n'ont pas dérogé à la règle. L'abstention a atteint un taux record. Cela est du, notamment, à des causes conjoncturelles mais aussi à une méconnaissance du public des attributions et rôle du Conseil Régional.

Car bien peu connaissent l'importance qu'a le Conseil Régional dans leur vie quotidienne et parfois même qui préside leur Région... Et pourtant. Qu'il s'agisse d'énergies renouvelables, de transport régional, de formation, d'entretien des parcs naturels, de subventions accordées aux associations, de financement d'un film, de travaux de rénovation d'un lycée ou encore de création d'entreprise, le Conseil Régional est concerné.

L'institution Conseil Régional existe depuis 1982 et depuis le champ de ses compétences n'a cessé de s'élargir. Il intervient dans les domaines du développement économique, de la formation professionnelle, des lycées, des transports.

Le développement économique

Le développement économique est le domaine d'intervention principal des Régions. L'action économique des Régions comprend, la définition du régime des aides aux entreprises (prestations de services, subventions, bonifications d'intérêts, prêts, etc.) et de leur octroi.

L'aménagement du territoire et des transports

Les Régions élaborent un schéma régional d'aménagement et de développement du territoire (SRADT), qui fixe les orientations à moyen terme en matière de développement durable. Ce document définit notamment les objectifs de localisation des grands équipements et veille à la cohérence des projets d'équipement avec les politiques de l'État et des autres collectivités. Les Régions signent avec l'État les « contrats de projet État-Région » qui recensent les actions qu'ils envisagent de mener ensemble.

Les Régions organisent des services de transport routier non urbain des personnes et des transports ferroviaires de la Région (trains express régionaux, TER).

La formation professionnelle et les lycées

La Région « définit et met en œuvre la politique régionale d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle ». Par ailleurs, la Région élabore un plan régional de développement des formations professionnelles qui définit les actions de formation et a pour objectif de favoriser un développement cohérent des filières de formation.

La construction, l'équipement et le fonctionnement des lycées est également dévolu aux Régions. Celles-ci, depuis la loi du 13/01/2004, sont responsables du recrutement et de la gestion des personnels non enseignants (personnels techniciens, ouvriers et de service dit TOS).

Enfin, les lois de décentralisation ont attribué des compétences parallèles aux trois niveaux de collectivité (communal, départemental, régional), notamment en matière d'aménagement du territoire, d'aides économiques, de protection de l'environnement et de cadre de vie.

Mais tout cela pourrait bien changer à partir de 2012, année où les Conseils Généraux et Régionaux seraient amenés à disparaître au profit d'une seule collectivité territoriale dirigée par des Conseillers Territoriaux. Cette nouvelle communauté perdrait la « clause générale de compétence » qui permet de mettre en œuvre des politiques concertées avec d'autres partenaires. Enfin, ces nouveaux conseillers seraient élus au scrutin uninominal à un tour. La raison invoquée de ce changement est « une meilleure efficacité de l'action publique ».